



Compte rendu du Bureau Directeur de la Ligue d'Ile de France

Du 11 MAI 2020 à 19h

Au siège de la Ligue d'Ile de France, 1 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS

Membres du bureau	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
BEAUSSART Patrick	X		
FREYCENET Pierre	X		
RAY Jacques		X	
ROUSSEAU Didier	X		
THIVET Sylvie		X	
Représentants des Comités Départementaux			
CD 75 MONTAGUT Jean	X		
CD 91 ALLOUL Daniel	X		
CD 93 DEMEILLAT Christiane	X		
CD 94 MARCASTEL Claude		X	
Invités			
SOUMAH Marc-Angelo	X		
CHAOUAT Stéphane		X	

Patrick BEAUSSART ouvre le bureau directeur et remercie les membres de leur présence.
Le président excuse les membres qui n'ont pas pu être présents.

1. Point administratif

○ Nettoyage

Il a été constaté plusieurs problèmes de facturation auprès de notre prestataire nettoyage. Plusieurs prestations n'ayant pas été réalisées. Après concertation, les corrections ont été réalisées.

○ Contrat photocopieur

Le contrat de location des photocopieurs arrive à échéance. Suite aux échanges avec notre prestataire, le matériel nous sera cédé à moindre prix. La Ligue souscrira un contrat de d'entretien pour ce matériel.

○ Mise en place VPN

En coopération avec notre prestataire internet, la Ligue a mis en place un VPN qui permet aux salariés d'accéder de chez eux aux fichiers du serveur du siège.

○ Confinement et organisation après déconfinement

Le confinement a eu un impact négatif financier du chiffre d'affaire sur la Ligue qui est évalué à 29 000€. Cette mise en confinement a également eu des impacts et des conséquences en termes d'organisation des activités entre autres sportives avec 5 salariés mis en chômage partiel.

Après le 15 mai, le CREPS devrait rouvrir ce qui pourrait mettre fin au chômage partiel des salariés techniques. Néanmoins, la réouverture du CREPS ne veut pas dire la reprise des activités du pôle. Beaucoup d'interrogations demeurent par rapport à l'internat, la cantine, l'école, les conditions de la pratique sportive, etc....

Au niveau du siège, le télétravail est maintenu jusqu'à la fermeture de la Ligue annuelle. Entretemps, un mode de fonctionnement en collaboration avec les comités sera mis en place afin d'être en conformité sur le protocole de fonctionnement des entreprises en déconfinement.

- L'état des licences au 20 avril 2020

La perte est de 6500 licences en moins par rapport à la saison dernière. Cela est principalement dû à l'absence des licences événementielles de fin de saison. Il est quand même à noter que 60 nouvelles licences ont été saisies pendant le confinement.

- Les assemblées générales

Tous les comités départementaux ont communiqué leurs dates de tenue de leur AG qui auront lieu avant celle de la Ligue. L'AG de la FFTT du 30 mai 2020 a été reportée au 13 septembre prochain.

Selon la situation sanitaire, les modalités de la tenue de l'AG de la Ligue pourra être adaptée. L'organisation de celle-ci est en cours mais des adaptations pourront y être apportées. Dans les documents de candidature à l'entrée au sein du Conseil de Ligue, il y aura une vérification de l'honorabilité des dirigeants.

Les responsables de commission devront réaliser leur rapport de commission avant la fermeture estivale de la Ligue. L'ODJ de l'AG sera soumis au vote de validation du prochain Conseil de Ligue.

Les candidats aux remises des différentes récompenses ont été désignés. Il est toujours temps d'ajouter des candidats pour le Mérite régional.

Pour les challenges, la question se pose sur la possibilité de déclarer cette saison blanche.

2. Statuts et règlements / IRD / Jury d'appel

- Statuts et règlements

Il n'y a pas eu d'activité depuis le dernier Bureau Directeur. Au niveau de la FFTT, Une modification a été apportée au règlement fédéral.

- IRD :

Pas d'actualité

- Jury d'appel

Pas d'actualité

3. Point DRH

- Démission et recrutement

Christophe Ernotte a démissionné de son poste et ne fera plus partie de la Ligue à partir du 30 juin 2020. Il a été demandé à Christophe Ernotte de rédiger un manuel pour l'utilisation du site internet. Le recrutement d'une personne pour le remplacer est en cours. La mise en confinement a ralenti celui-ci. Le poste a évolué avec un volet communication en supplément.

- volontaires du service civique

1 des volontaires du service civique a mis un terme son service civique avant le confinement.

- Le suivi des techniciens :

Les entretiens individuels des techniciens du pôle espoirs ont été réalisés.

4. COPREDIF

Pas d'actualité

5. Point institutionnel

- Subventions

Nous avons une vision sur le montant des subventions pour 2020. La subvention pour le Pôle Espoirs de la DRJSCS de 25000€ n'existe plus. Le montant de la subvention CNDP/ANS pour la ligue a été confirmé par la FFTT. La subvention du Conseil régional a été conservée au même

niveau que l'an dernier. La subvention emploi a également été confirmée pour une 5^{ème} et 6^{ème} année.

Pour la campagne ANS 2020, les actions « Ligue » se sont dirigées vers les jeunes, le Pôle Espoirs et les stages jeunes. Pour les clubs et les comités départementaux, la campagne a été menée par la Ligue en collaboration avec les comités départementaux avec, pour résultat, une augmentation des demandes de 52%. La commission régionale a fonctionné en collaboration avec les départements. Les conclusions de celle-ci ont été votées et seront remontées à la FFTT le 15 mai.

L'ANS se prononcera en juillet et en fin d'année l'étude des comptes rendu des dossiers sera à réaliser.

Il est à noter que le Vice-Président du Conseil Régional, Patrick Karam, a démissionné de son poste.

6. Point financier

Une simulation de la clôture a été réalisée. Il reste plusieurs dépenses à enregistrer avant de pouvoir anticiper sur l'atterrissage de l'exercice.

La FFTT a décidé d'annuler l'augmentation du cout de licence sur la saison prochaine.

Certains départements appliqueront des baisses des réinscriptions pour les clubs sur la prochaine saison.

A chaque niveau, des initiatives en direction des clubs sont prises sur différents thèmes.

Il est proposé que la Ligue reprenne le montant des tarifs de la saison dernière. Cette proposition sera présentée au prochain Conseil de Ligue.

7. Activités Branche Technique

Le Pôle Espoir va rouvrir ses portes mais nous ne savons pas sous quelle forme et avec quel type de fonctionnement.

Une réorganisation du Pôle espoir est prévue. Le suivi des jeunes en compétition sera réalisé par les clubs. Il est prévu une réduction du nombre de stagiaires avec toujours une parité fille/garçon. Le groupe sélectionné se recentrera sur des profils de très haut niveau.

La convention de formation signée par tous les stagiaires a été modifiée. Une convention sera également signée avec les clubs partenaires du pôle espoirs (Issy Les Moulineaux et ACBB).

Les modalités de fonctionnement avec le nouveau partenaire GEWO concernant le pôle espoirs sont en cours de discussion.

8. Activités Branche Formation

○ Calendrier 2020/2021

Celui-ci a été réalisé mais reste conditionné aux conditions sanitaires en application.

Plusieurs formations sont prévues mais celles-ci restent conditionnées aux capacités d'accueil des locaux de la Ligue en respect aux gestes barrières.

2 nouveaux formateurs ont été validés avant le confinement : Pierre Freycenet et François Cottard.

Le CD92 a réalisé une formation via visio-conférence.

Un point sera à réaliser sur la formation DEJEPS avec la responsable de formation.

La date limite pour l'obtention de la certification qualité pour les organismes de formation a été repoussée.

9. Point sportif

Pour la saison prochaine, une nouvelle constitution des poules de la phase 1 sera réalisée à partir du classement à l'issue de la phase 1 de la saison 2019-2020 et en tenant compte des demandes des clubs (réinscriptions, concordances, ...).

Néanmoins, il y aura des clubs qui ne se réinscriront pas la saison prochaine. La constitution des poules aura lieu le 6 juillet prochain.

Les lieux de compétitions pour la saison 2020-2021 ont été déterminés : tous les clubs organisateurs de la dernière saison sont volontaires pour organiser l'édition des compétitions de 2020/2021.

Seul 4 compétitions restent sans site pour le moment.

Plusieurs clubs partenaires de GEWO se sont proposés pour l'organisation de ces compétitions (Noisy Le Grand et Elancourt) et seront proposés lors du prochain Conseil de Ligue.

10. Point développement

La Ligue est en discussion avec le club de Levallois pour l'organisation d'une formation qui a été reporté du fait de la pandémie.

11. Informations générales

○ FTT

Un conseil fédéral a eu lieu récemment :

- la réflexion sur le championnat féminin continue avec la mise en place d'un groupe de travail.
- La FTT a recruté une personne pour s'occuper de la formation en la personne de Marion Wolfer
- Suite au congrès fédéral, la réflexion sur la gouvernance se poursuit et les conclusions devraient être diffusées prochainement.
- La FTT a négocié un nouveau partenariat équipement ce qui permettra à la FTT de disposer de plus de fonds.
- Violences sexuelles et honorabilité : la mise en place des vérifications est en cours et devraient s'appliquer sur tous les dirigeants.

Les échanges avec la Ligue de Martinique ont été reportés.

Le calendrier 2020-2021 (version 5) a été édité et communiqué aux membres du conseil de Ligue.

12. Questions diverses

La préparation de la mandature 2020-2024 est en cours avec un projet solide et des candidats à qui il sera demandé s'ils veulent faire partie de la nouvelle aventure.

Fin du bureau directeur à 21h00.

Le Président
Patrick BEAUSSART

Le Secrétaire Général
Didier ROUSSEAU

